

## **La formation d'éducateur de jeunes enfants en contrat d'apprentissage**

**Descriptif Métier :** L'Éducateur de Jeunes Enfants est le spécialiste de la petite enfance. Il intervient principalement auprès d'enfants de 0 à 7 ans en relation avec leurs parents. Il collabore à quatre niveaux : accueil, éducation, prévention, encadrement.

L'Éducateur de Jeunes Enfants s'attache à favoriser le développement global de l'enfant en stimulant son potentiel intellectuel, affectif et artistique à travers des activités ludiques et éducatives.

**Missions et Objectifs :** L'Éducateur de Jeunes Enfants tient compte du milieu familial de l'enfant, dans ses dimensions sociales et culturelles. Il est attentif aux problèmes de santé ou de comportement rencontrés chez les enfants et contribue à en prévenir l'apparition.

L'Éducateur de Jeunes Enfants fait partie d'une équipe pluridisciplinaire où interviennent directrice de crèche, auxiliaire de puériculture, éducateur spécialisé, psychologue et assistante sociale

### **Les conditions d'accès à la formation**

#### **Les candidats doivent être titulaires :**

- D'un baccalauréat ou un titre admis en équivalence
- Ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
- Ou de l'examen de niveau organisé par la Direction Régionale de Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS)
- Ou bien être titulaire d'un des diplômes (Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, CAP petite enfance, Aide Médico-Psychologique, Auxiliaire de Vie Sociale, Accompagnant Éducatif et Social...) **et** justifier de temps d'expérience professionnelle dans le champ de la petite enfance.

Pour cette dernière condition, une commission présidée par la direction du C.E.R.P.E. étudiera chaque dossier en vue d'une possible admission.

### **Les conditions d'inscription :**

Votre inscription passe directement par le C.E.R.P.E.

Un dossier de candidature doit être constitué et déposé au CERPE.

Vous pouvez soit le retirer directement au centre de formation ou

le télécharger sur notre site internet : [www.cerpe.info](http://www.cerpe.info) **Coût de l'admission / 95 €**

L'entrée en formation nécessite la réussite à l'examen d'entrée ayant pour but d'apprécier l'adéquation entre le profil, le projet du candidat et le projet pédagogique du centre.

L'examen d'entrée comprend : étude du dossier de candidature et un oral collectif.

## Contenu des dossiers

Nous vous demandons d'adresser par courrier postal :

- ✓ Copie du diplôme permettant l'accès à la formation
- ✓ Un CV
- ✓ Un projet de formation en lien avec vos expériences professionnelles (entre 1 page et demie et maximum 2 pages recto-verso)
- ✓ La somme de 45€ correspondant aux frais de l'épreuve orale (par chèque à l'ordre du CERPE).
- ✓ Une photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité

## Epreuve orale des candidats :

Celle-ci consiste en un entretien collectif en présence de deux professionnel(le)s confirmés du secteur de la petite enfance (professionnels EJE, psychologue clinicien, formateur) ayant une connaissance du métier et de la formation qui y conduit.

Cet entretien sera l'occasion de partager des informations et des questionnements :

- le projet de formation
- Les motivations qui conduisent le candidat à se présenter
- la faisabilité

## Critères d'évaluation du dossier et de l'oral :

Les candidats seront évalués selon deux critères hiérarchisés pour le classement final :

- 1- Capacité à expliciter le choix pour le métier d'EJE, à partir des éléments apportés.
- 2- Faisabilité de la formation

**À la suite de la présentation du projet de formation, de l'étude de dossier, et de la participation de l'oral sélectif, une note globale sur 20 sera attribuée au candidat.**

## Les conditions d'admission :

- Réussir l'examen de sélection du Centre de Formation d'EJE ;
- avoir une activité professionnelle auprès de jeunes enfants (0-6 ans) ;
- obtenir un accord de la part de l'employeur pour la durée de la formation ;
- obtenir un financement dans le cadre de la formation professionnelle ;  
(un financement personnel de la formation n'est pas possible).

Les résultats définitifs seront communiqués individuellement par courrier aux candidats.

Cette formation en contrat d'apprentissage se fait par convention avec l'Association pour le Développement de l'Apprentissage et la formation aux métiers Sanitaires, Sociaux et Médico-sociaux **CFA & INSTITUT (ADAFORSS) 01 45 61 17 89**

52 rue Charles Tillon (ex rue du Pont Blanc) - 93300 Aubervilliers  
Tél. : 01 48 34 67 26 - Télécopie : 01 48 34 22 73  
Email : [cerpe@cerpe.info](mailto:cerpe@cerpe.info) - Site internet : <http://www.cerpe.info>

## FICHE D'INSCRIPTION

Uniquement les candidats non bacheliers

A l'examen d'entrée d'Éducateur de Jeunes Enfants en

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**Promotion de septembre 2024 à juin 2027**

NOM de naissance .....

Nom d'épouse .....

Prénom.....

Adresse complète.....

Code Postal et Ville.....

Tél du domicile .....n° portable.....

Né(e) le ..... Mail.....

Diplôme (s) obtenu (s) .....

Préciser l'année de l'obtention du diplôme.

Ou examen en cours.....

---

Avez-vous une prise en charge par un Employeur ?

Oui       Non       En cours de recherche

### Pièces à joindre

- 
- Une copie du Diplôme donnant accès à la formation d'EJE (BAC, examen de niveau DRJSCS, DAEU ou un diplôme d'auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, A.M.P, DEAVS, DEAES, et justifier de temps d'expérience professionnelle dans le champ de la petite enfance)
  - Un curriculum vitae
  - Un projet de formation
  - 4 enveloppes timbrées à votre nom et adresse.
  - 1 chèque de 45€ libellé à l'ordre du CERPE, en règlement à l'ensemble de la sélection (**ce montant n'est pas remboursable**)
  - **Dossier à retourner avant le 29/02/2024**